



CLASSIQUES  
GARNIER

« Conseil d'administration », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 121<sup>e</sup> année, n°  
3, 3 – 2021, p. 751-753

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12082-7.p.0239](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12082-7.p.0239)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2021. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la SHLF s'est réuni le mercredi 27 janvier 2021 à 17h par visioconférence.

*Étaient présentes et présents* : Mmes Carine Barbaferi, Delphine Denis, Mireille Huchon, Anne Régent-Susini ; MM. Benjamin Bokobza, Patrick Dandrey, Luc Fraisse, Christophe Martin, Sylvain Menant, Romain Menini, Olivier Millet, Dominique Quéro, Pierre-Louis Rey, Henri Scepti

*Excusées et excusés* : Mmes Florence Callu, Marie de Séverac, Christine Planté ; MM. Jeanyves Guérin, Hubert Tubiana.

M. Sylvain Menant, président de la Société, ouvre la séance à 17h. en remerciant les membres du CA qui ont pu se rendre disponibles pour cette réunion en visioconférence.

### *1. – Accueil des nouveaux membres du Conseil et renouvellement du Bureau*

M. Menant dit d'abord le plaisir qui est le sien d'accueillir cinq nouveaux membres du Conseil : Mmes Carine Barbaferi et Christine Planté, MM. Jeanyves Guérin, Henri Scepti et Benjamin Bokobza, ce dernier au titre de représentant des doctorants.

Le Conseil vote, conformément aux statuts, sur la composition du bureau. Le bureau est reconduit à l'unanimité :

Président : M. Sylvain Menant.

Vice-présidents : Mmes Florence Callu, Mireille Huchon, M. Pierre-Louis Rey.

Secrétaires généraux : Mmes Delphine Denis, Anne Réach-Ngo, MM. Alain Génétiot, Olivier Millet.

Trésoriers : MM. Hubert Tubiana, Luc Fraisse.

Membre délégué : M. Patrick Dandrey.

Secrétaire : M. Romain Menini.

### *2. – Informations sur le site de la Société et de la revue*

M. Menant rappelle que, depuis désormais plusieurs mois, Mme Anne Réach-Ngô travaille à une refonte du site de la Société. Cette refonte l'a amenée à envisager, en RHLF, 2021, n°3, p. 751-753

collaboration avec M. Génétiot, un protocole de soumission des articles qui allégera aussi le travail éditorial du comité de la *RHLF*. M. Génétiot explique en effet que le nouveau site comportera un formulaire standardisé de propositions d'articles (avec les métadonnées nécessaires à l'enregistrement et à la communication avec les auteurs); la chose permettra d'anticiper les demandes de l'éditeur (article, résumé, mots-clés) et de fluidifier en aval la réception des articles. Les membres du Bureau et le comité éditorial de la *RHLF* mènent en ce moment une réflexion sur la gestion des comptes rendus mis en ligne.

Mme Réach-Ngô rappelle les étapes du travail lancé trois ans auparavant sur l'élaboration d'un nouveau site. Le projet originel était relativement simple et consistait récupérer les anciennes données pour alimenter un nouveau site, structurellement différent. Très vite, il est apparu nécessaire de modifier le projet initial. Dans l'ancien site étaient imbriquées deux fonctions de cette vitrine cybernétique : la mise en valeur de la vie de la Société (SHLF) et celle de la revue (*RHLF*). Il apparaît aujourd'hui souhaitable de dissocier ces deux entités. Cette refonte, avec dissociation des deux tâches, invite à repenser les fonctions de M. Pascal Surget, ancien webmestre. Mme Réach-Ngô insiste sur la nécessité de créer un « nuage » (*cloud*) pour recueillir les articles de manière pérenne et sûre : la demande en a été faite auprès de la plateforme Huma-Num.

M. Génétiot, en accord avec M. Quéro, évoque la question spécifique des comptes rendus, pour lesquels il s'agirait d'assurer un suivi plus strict (et notamment limiter à neuf mois après parution le retour des recensions). M. Menant abonde dans ce sens.

### 3. – *Situation financière de la société*

En l'absence de M. Tubiana, excusé, M. Menant rappelle la situation que le trésorier avait présentée lors de l'AG de décembre 2020 (voir *supra*). Cette situation n'a guère évolué, sinon que les droits reçus de l'éditeur sont arrivés – ce qui rend le bilan plus positif encore.

### 4. – *Renouvellement des comités*

M. Menant aborde ensuite la question du renouvellement des divers comités qui font vivre la revue. Si le comité des recensions a fait récemment l'objet de changements nécessaires, il n'en est pas de même du Comité de lecture. Dans les mois qui suivent, le Conseil veillera à faire apparaître les noms de plusieurs nouveaux membres, en privilégiant les expertes et experts qui ont déjà fait l'objet de sollicitations, et afin de rendre visible une variété d'approches, de méthodes et de champs de compétences.

### 5. – *Date de l'Assemblée générale 2021*

Quelques doutes demeurent sur la possibilité de tenir l'Assemblée générale dans les murs et non à distance. Il apparaît judicieux de coupler cette AG avec l'organisation du colloque « L'esprit français ». Les dates proposées (25-27 novembre) restent dans l'attente d'une confirmation.

### 6. – *Colloque en attente et autres manifestations en prévision*

Outre le colloque déjà mentionné, plusieurs membres du Conseil tombent d'accord pour dire que 2022 étant la date anniversaire de la mort de Marcel Proust, la Société

se doit de préparer un événement *ad hoc*. M. Menant rappelle que siègent au Conseil deux éminents proustiens : Pierre Rey et Luc Fraisse, lesquels acceptent avec plaisir de songer à une rencontre autour de ce thème : « Proust et son temps ». M. Menant et les membres du Conseil se réjouissent de cette perspective, plus que jamais fidèle et conforme à l'esprit et aux prérogatives de la Société.

*7. – Questions diverses*

M. Olivier Millet, secrétaire général, pointe la nécessité de nommer un ou plusieurs correspondants étrangers pour la Grande-Bretagne. M. Menant propose aux membres du Conseil de faire des propositions en ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Menant lève la séance à 18 h.

Le Président de la Société,  
Sylvain Menant

Le Secrétaire,  
Romain Menini